

Mission

Mettre en œuvre les actions permettant d'assurer la prévention des risques incendie et de panique ; assurer les interventions permettant la protection contre l'incendie des personnes et du bâti

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Renforcement des contraintes réglementaires sur la sécurité incendie
- Complexité technique grandissante des matériaux (résistance au feu) et des équipements de prévention et de détection incendie

Impact sur l'emploi-type

Développement des compétences liées à ces évolutions

Activités principales

- Mettre en œuvre les actions préventives de la sécurité incendie notamment par l'organisation des rondes et des exercices d'évacuation, l'élaboration de procédures et consignes
- Participer à l'organisation et/ou réaliser l'entretien et la maintenance des installations et du matériel
- Assurer l'interface avec les prestataires chargés des vérifications réglementaires
- Tenir à jour les registres réglementaires
- Participer à la préparation et à la tenue des commissions et autres inspections réglementaires
- Organiser et planifier l'activité des équipes de sécurité incendie
- Sensibiliser, informer et former au respect des règles de sécurité incendie
- Exploiter les installations techniques et les matériels liés à la sécurité incendie
- Identifier et mettre en œuvre les consignes et procédures appropriées en cas d'incidents
- Intervenir et/ou coordonner les interventions en cas d'accident ou d'incendie

Compétences principales

Connaissances

- Réglementation sécurité incendie
- Techniques d'installation et de maintenance des équipements de sécurité incendie
- Normes et procédures de sécurité
- Secourisme

Compétences opérationnelles

- Participer à la sécurité des personnes et des locaux
- Savoir utiliser les équipements de sécurité incendie
- Résoudre des problèmes
- Travailler en équipe
- Utiliser les logiciels spécifiques à l'activité
- Savoir rendre compte

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

- Baccalauréat
- Domaine de formation souhaité : prévention et/ou SSIAP 2

Conditions particulières d'exercice

- Horaires étendus
- Astreintes
- Port éventuel de l'uniforme et badge